



Déclaration préalable à la CAPD du mardi 3 juin 2014.

Madame la directrice Académique adjointe,

En cette CAPD, comment ne pas revenir sur le couac de la rentrée 2014 ? Invoquant un problème informatique, le ministère de l'Éducation nationale a décidé, de manière unilatérale, de reporter la rentrée 2014 des enseignants du 29 août au 1er septembre et par conséquent, celle des élèves du 1er au 2 septembre. Alors que le calendrier scolaire 2014/2015 est déjà arrêté, la question du rattrapage de cette journée se pose désormais.

Deux options s'offrent au ministère :

- Cette journée est peut être scindée en deux demi-journées à récupérer durant l'année scolaire, ce qu'avait justement cherché à éviter le calendrier en fixant la prérentrée au 29 août... Cette solution, expérimentée dans l'année en cours, a montré ses limites. Elle désorganise l'emploi du temps des élèves, de leurs familles et de leurs enseignants. Qui plus est, elle prendrait dans le premier degré un relief tout particulier au moment où se généralise la réforme des rythmes, raccourcissant la journée de classe. Cette année déjà, cette formule a été testée par les 20% des écoles déjà passées aux 4 jours et demi. L'expérience a montré qu'il vaut mieux laisser les écoles trouver leur rythme plutôt qu'ajouter de la confusion avec deux mercredis entiers au calendrier.
- Cette journée peut être reportée en fin d'année. Elle se terminerait alors un lundi, le 6 juillet, date qui cumule les inconvénients et qui avait été initialement exclue par le ministère.

Aucune de ces deux solutions n'apparaît sérieuse. Ce n'est ni aux élèves, ni aux enseignants de faire les frais d'une gestion calamiteuse de ce dossier. Pour le SE-Unsa, cette journée ne doit donc pas être rattrapée.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, l'analyse des résultats du mouvement de cette année permettent de pointer certaines difficultés que va rencontrer notre département notamment dans l'enseignement spécialisé.

Nous sommes très inquiets de constater qu'à l'issue du 1^{er} mouvement 6 postes de psychologue scolaire, 7 postes de maître G et 2 postes de maître E restent vacants. Les RASED ont tellement été mis à mal que c'est aujourd'hui un record de postes vacants qui apparaît pour notre département. Et force est de constater que c'est à nouveau les zones rurales qui vont pâtir de ces difficultés. Les représentants des personnels vous ont pourtant alerté et demandé lors de précédentes CAPD, de faire partir des collègues en formation afin de ne pas rencontrer ces difficultés.

Il devient donc urgent de répondre à nos demandes



De même, le nombre de postes BD CAPASH restés vacants attire notre attention.

Il semble plus que nécessaire d'avoir une vraie réflexion sur l'attractivité de ces postes qui cumulent deux difficultés : celle de remplaçant et celle de l'ASH.

Le SE-UNSA a signé des avancées concernant les directions d'école et nous constatons aujourd'hui que le nombre de directions restées vacantes à l'issue de ce mouvement est en baisse. Nous nous en félicitons mais il faudra bien, pour avancer durablement, aborder enfin la question de la structuration de l'école et du statut d'emploi des directeurs.

Céline GRAVELLIER,
Virginie MERLE,
Marianne FAVIER,
Anne –Marie GONZALES